

TROILUS RENFORCE SON ÉQUIPE FINANCIÈRE ALORS QUE LE PROJET PROGRESSE EN VUE D'UNE DÉCISION DE CONSTRUCTION

Le 11 février 2026 Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la nomination de Marty Rendall à titre de chef des finances, avec entrée en fonction le 1er mars 2026. Cette nomination vient renforcer le leadership financier de la Société alors que Troilus poursuit l'avancement du projet en vue de sa préparation à la construction.

Dans le cadre de cette transition, Susanna Milne assumera le rôle de vice-présidente, Finances, et continuera de superviser l'information financière, la comptabilité, la budgétisation ainsi que les contrôles internes de la Société. Mme Milne demeure un membre clé de l'équipe de direction de Troilus et travaillera en étroite collaboration avec M. Rendall alors que l'équipe de finances poursuit sa croissance.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « *Nous sommes très heureux d'accueillir Marty à titre de chef des finances à une étape déterminante du développement de Troilus. Il apporte une vaste expérience dans l'accompagnement de sociétés minières à travers des financements complexes, la construction et l'exploitation - des compétences directement alignées avec notre stade actuel de développement du projet. Par ailleurs, Susanna a joué un rôle essentiel dans l'établissement des bases financières de la Société depuis sa création, et son leadership continu à titre de vice-présidente, Finances, assure la rigueur et la profondeur de notre équipe financière. Ensemble, Marty et Susanna forment une équipe de direction hautement complémentaire pour soutenir la prochaine phase de croissance de Troilus.* »

M. Rendall est un dirigeant financier chevronné comptant près de 30 ans d'expérience dans l'industrie minière, ayant soutenu des sociétés aux stades de l'exploration, du développement, de la construction et de la production, à travers diverses commodités et juridictions. Plus récemment, il a occupé le poste de chef des finances chez Electra Battery Materials Corporation, où il a contribué au financement et au démarrage de la construction d'une raffinerie de cobalt en Ontario.

Auparavant, M. Rendall a agi pendant 17 ans à titre de chef des finances de Victoria Gold Corp., où il a joué un rôle central dans l'avancement de la mine Eagle Gold, au Yukon, depuis l'exploration initiale jusqu'à la construction et la mise en production. Durant cette période, Victoria a réalisé plus de 1 milliard de dollars canadiens en financements, incluant des financements majeurs pour la construction, et a mené à bien plusieurs transactions corporatives. M. Rendall a également occupé le poste de secrétaire corporatif et soutenu le conseil d'administration ainsi que le comité de gouvernance. Plus tôt dans sa carrière, il a occupé des postes financiers de direction chez De Beers Canada et Breakwater Resources Ltd., et a siégé au conseil d'administration de Takara Resources.

M. Rendall détient un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Brock et possède le titre d'analyste financier agréé (CFA).

Mme Milne est comptable professionnelle agréée (CPA) et possède près de vingt ans d'expérience dans le secteur minier. Depuis son arrivée chez Troilus lors de la création de la Société en 2017, elle a joué un rôle déterminant dans la mise en place des systèmes financiers, des pratiques de gouvernance et du cadre de divulgation financière. Nommée chef des finances en 2024, elle continuera, dans ses nouvelles fonctions, de diriger l'information financière et l'équipe de comptabilité, tout en soutenant la planification et la stratégie financières globales de la Société.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, positionnant ainsi Troilus comme un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'impact et l'échéancier des travaux d'ingénierie, le calendrier d'obtention des autorisations fédérales et provinciales, l'incidence des différentes nominations sur la Société, le calendrier et l'impact des travaux de dénoyage et du dépôt de l'Étude d'impacts environnemental et social (« ÉIES »), les déclarations concernant la nature non contraignante des lettres d'intention de financement de projet et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient conclus selon l'échéancier prévu ou qu'ils le soient tout court, les plans de développement, les possibilités d'accroître l'envergure du Projet, le fait que le Projet puisse devenir un projet minier de premier plan en Amérique du Nord, le potentiel de développement et l'échéancier du Projet, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales, la réalisation des estimations de ressources minérales et de réserves, le calendrier et l'ampleur des travaux d'exploration futurs, les coûts des activités futures, les dépenses en capital et d'exploitation, le succès des activités d'exploration, la capacité anticipée des investisseurs à continuer de bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de son expertise technique et du soutien des communautés locales, ainsi que les résultats anticipés du programme de forage de la Société en 2025 et leur impact potentiel sur la taille éventuelle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes prospectifs tels que « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « s'attend à », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « à l'intention de », « continue », « anticipe ».

», « n'anticipe pas », « croit », ou par des variantes de ces termes et expressions, ou par des déclarations indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront », « pourraient être entrepris », « surviendront » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies d'affaires actuelles et futures et l'environnement dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs comprennent notamment, sans s'y limiter, les fluctuations des devises, le contexte économique mondial, la dilution, la volatilité du cours de l'action et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : l'absence de garantie que les programmes d'exploration de la Société mèneront à une augmentation des ressources minérales ; les risques et incertitudes inhérents aux estimations de ressources minérales et de réserves ; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques, lesquelles reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses ; les variations des prix de l'or et des autres métaux ; les fluctuations des taux de change ; les variations des coûts des fournitures et de la main-d'œuvre ; l'obtention des autorisations nécessaires ; la disponibilité du financement pour le développement du Projet ; les incertitudes et les risques liés au développement de projets miniers ; les incertitudes d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social ; l'évolution future des prix de l'or et des autres métaux ; les accidents, les conflits de travail et les pénuries de main-d'œuvre ; ainsi que les risques environnementaux et autres propres à l'industrie minière, incluant, sans s'y limiter, les risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, ses rapports techniques et ses autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Bien que Troilus ait tenté d'identifier les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. Troilus n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf conformément aux lois applicables en matière de valeurs mobilières.